

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2024
Publication : 22/11/2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 21 novembre 2024

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 15 novembre 2024

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 33
Nombre de procurations : 6

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Madame Karine HUON-SAVINA
Monsieur Thierry FALCONNET		Madame Ludmila MONTEIRO
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Christine MARTIN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Rémi DETANG	Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Nicolas BOURNY	Monsieur Gérard HERRMANN
Monsieur Jean-François DODET	Madame Céline TONOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Françoise TENENBAUM	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Jean DUBUET
Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Madame Danielle JUBAN	Madame Brigitte POPARD	Monsieur Didier RELOT
Monsieur Jean-Claude GIRARD	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Patrick BAUDEMENT
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUM	Madame Monique BAYARD
	Monsieur Laurent GOBET	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Patrick CHAPUIS	Monsieur Dominique GRIMPRET pouvoir à Monsieur Nicolas BOURNY
	Madame Claire TOMASELLI pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU
	Monsieur Nicolas SCHOUTITH pouvoir à Monsieur Laurent GOBET
	Monsieur Philippe BELLEVILLE pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, ATTRACTIVITE ET SOLIDARITES

Association EUROCITIES, réseau européen de villes - Adhésion de Dijon métropole

Eurocities, association fondée en 1986, est la plus influente association de villes, regroupant plus de 200 villes et métropoles de plus de 30 pays membres et non-membres de l'UE. Cette organisation vise à promouvoir le développement urbain durable, à encourager les échanges de bonnes pratiques et à représenter les intérêts des villes européennes auprès des institutions de l'Union européenne.

Dans un contexte de globalisation et de coopération internationale renforcée entre territoires, les villes européennes font face à des défis communs tels que le changement climatique, la transition énergétique, la digitalisation, et la nécessité de promouvoir des politiques inclusives et durables. Pour répondre à ces enjeux, Dijon métropole propose d'adhérer à Eurocities et ainsi de permettre à ses agents et élus de participer à un large éventail d'activités (échanges de bonnes pratiques, groupes de travail thématiques, conférences et séminaires, collaborations dans le cadre de projets européens, influence politique...).

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration de la Stratégie Europe de Dijon métropole a souligné la nécessité pour Dijon de sa participation au sein des principaux réseaux européens pouvant contribuer à « l'eupéanisation » du territoire.

Objectifs d'Eurocities

- Renforcer l'influence des villes : Eurocities agit comme un porte-parole des grandes villes européennes, leur permettant d'avoir un poids dans les décisions politiques qui les concernent (rencontres avec des députés européens par exemple) ;
- Faciliter l'échange d'expériences : le réseau propose des plateformes de partage d'expériences et de bonnes pratiques entre ses membres en matière de développement urbain durable ;
- Soutenir l'innovation : Eurocities encourage les projets innovants à l'échelle urbaine, en facilitant l'accès à des financements européens et en stimulant les initiatives locales ;
- Promouvoir la coopération interurbaine : l'association favorise des partenariats entre villes pour aborder des problématiques communes de manière collaborative.

Intérêt pour Dijon métropole d'adhérer à Eurocities

- Renforcement de la visibilité internationale : l'adhésion à Eurocities permettra à Dijon métropole d'accroître sa visibilité au niveau européen, en s'inscrivant dans un réseau d'échanges avec d'autres villes dynamiques. Cela contribuera à valoriser sa participation et ses réalisations dans le cadre des projets européens auxquels elle participe, l'identité et le patrimoine culturel dijonnais. La participation à des événements et remises de prix organisés chaque année par Eurocities offre une plateforme et une qualité d'audience rares pour promouvoir Dijon, ses projets innovants et ses initiatives locales.
- Accès à des financements européens : en tant que membres d'Eurocities, Dijon métropole pourra bénéficier d'un accès privilégié à des financements européens pour des projets locaux en s'appuyant sur la veille effectuée par le réseau et les partenariats facilités par les rencontres dans le cadre de ses événements et groupes de travail thématiques.
- Partage de bonnes pratiques : l'adhésion au réseau permettra aux équipes de Dijon métropole de participer à des groupes de travail et à des ateliers sur des thématiques variées. Cela permettrait à Dijon de bénéficier, par exemple, des retours d'expériences sur les solutions et innovations déjà éprouvées par d'autres villes ;
- Collaboration sur des projets communs : Eurocities offre la possibilité de collaborer avec d'autres villes sur des projets transnationaux, ce qui permettra à Dijon métropole de bénéficier de l'expérience et de l'expertise d'autres municipalités sur des questions similaires.
- Participation à l'élaboration de politiques urbaines : en intégrant Eurocities, Dijon métropole pourra participer activement à l'élaboration de politiques publiques à l'échelle européenne, en faisant entendre sa voix sur des enjeux cruciaux tels que le climat, l'inclusion sociale ou la transformation numérique.

L'adhésion à Eurocities permettra à Dijon de se positionner plus visiblement comme une métropole proactive et engagée dans les dynamiques européennes.

Cela impliquera pour Dijon métropole et ses agents de participer à la vie de ce réseau, et notamment à ses groupes de travail thématiques (agents des directions sectorielles de Dijon métropole) et de participer aux événements et conférences portées par le réseau. Les élus de Dijon métropole seront également invités à s'engager, notamment en participant à des réunions stratégiques lors de conférences et forums. Leur rôle sera crucial pour promouvoir les intérêts de Dijon via des opérations d'influence et pour positionner la métropole au sein du réseau. Si Dijon rejoint le réseau Eurocities, il est attendu que l'annonce officielle de cette adhésion soit réalisée à l'occasion de la prochaine conférence annuelle prévue à Braga (Portugal) en juin 2025.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'approuver** l'adhésion de Dijon métropole à l'association EUROCITIES à compter du 1^{er} janvier 2025 ;
- **d'approuver** le renouvellement de l'adhésion pour l'année 2026 ; une évaluation sera effectuée en 2026 qui sera soumise au Bureau métropolitain afin de prolonger cette adhésion si l'évaluation se révèle positive ;
- **d'autoriser** le Président de Dijon métropole à signer tous documents nécessaires à cette adhésion ;
- **de s'acquitter** de la cotisation pour l'année 2025, soit 17 460 €.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 6 PROCURATION(S)	